

7^E CONGRÈS MONDIAL CONTRE LA PEINE DE MORT

26 FÉVRIER - 1^{ER} MARS 2019 - BRUXELLES - BELGIQUE



ORGANISÉ PAR



EN PARTENARIAT AVEC



SOUS LE PARRAINAGE DE



KINGDOM OF BELGIUM
Federal Public Service
Foreign Affairs,
Foreign Trade and
Development Cooperation

Co-financé par
l'Union européenne



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères DFAE



European Parliament

ecpm.org

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Date: du 27 février au 1^{er} mars 2019 + une journée dédiée aux side events le 26 février

Lieu: Bruxelles (Belgique)

Durée: 3 jours

Nombre de participants: 1500 par jour

Portée de l'action: 115 pays en moyenne représentés lors des précédents congrès

Forme: Ouverture, 2 plénières, au moins 6 tables rondes et 6 ateliers + networking organisé, side-events, clôture, expositions & projections, soirée culturelle

Le 7^e Congrès mondial de Bruxelles a été précédé du 3^e Congrès régional contre la peine de mort, les 9 et 10 avril 2018 à Abidjan, Côte d'Ivoire.



Organisateur: ECPM (Ensemble contre la peine de mort)

États parrains :



ROYAUME DE BELGIQUE
Service public fédéral
Affaires étrangères,
Commerce extérieur et
Coopération au Développement



European Parliament



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Federal Department of Foreign Affairs FDFA

Co-financé par
l'Union européenne



En partenariat avec:



La Coalition mondiale contre la peine de mort, composée de plus de 150 ONG, barreaux d'avocats, collectivités locales et syndicats, est née à Rome le 13 mai 2002. Sa fondation est la conséquence de l'engagement pris par les signataires de la Déclaration finale du premier Congrès mondial contre

la peine de mort, organisé par l'association française ECPM en juin 2001 à Strasbourg. La Coalition mondiale vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort. Son objectif final est d'obtenir l'abolition universelle de la peine de mort. Pour cela, elle soutient le travail de ses organisations membres et coordonne le plaidoyer international en faveur de l'abolition. La Coalition a également fait du 10 octobre la Journée mondiale contre la peine de mort. Elle est partenaire du Congrès mondial contre la peine de mort, qui a lieu tous les trois ans.

Avec le soutien des membres du « Core Group »: réseau informel réunissant 12 diplomates (Norvège, France, Bénin, Rwanda, Australie, Mongolie, Suisse, Espagne, Belgique, Monaco, Mexique et Argentine) pour la mobilisation des acteurs politiques.



LES BUTS

- Favoriser l'implication du secteur privé dans la lutte internationale contre la peine de mort: secteur privé, milieu sportif, etc.
- Mettre en place une stratégie globale pour faire basculer les derniers pays rétentionnistes.
- Accompagner l'Afrique vers l'abolition: l'Afrique prochain continent abolitionniste?
- Contrer les mouvements populistes, faire progresser l'abolition dans les consciences et rendre les jeunes générations actrices du changement.
- Rompre l'isolement de la société civile qui œuvre au quotidien pour l'abolition de la peine de mort dans les pays rétentionnistes ou abolitionnistes de fait en favorisant le réseautage.
- Sensibiliser la population belge et éduquer les jeunes, de Belgique et au-delà, à l'abolition de la peine de mort.

LES BÉNÉFICIAIRES

- La société civile abolitionniste, les coalitions d'acteurs contre la peine de mort et leurs associations membres œuvrant pour les droits fondamentaux.
- Les 150 membres de la Coalition mondiale contre la peine de mort.
- Les institutions nationales des droits de l'homme (INDH).
- Les réseaux professionnels parlementaires, juridiques, universitaires contre la peine de mort.
- Les États membres du Core Group.
- Les enseignants, étudiants et élèves.
- Les citoyens.
- Les médias.

POURQUOI BRUXELLES ?

- **Pour mobiliser le plus grand nombre:** la centralité de Bruxelles permettra une forte mobilisation (minimum 1500 personnes/jour) et permettra d'optimiser le networking en quantité comme en diversité (associations, avocats, parlementaires, chercheurs, etc.).
- **Pour la forte représentation politique:** la capitale belge compte de nombreux représentants politiques, elle est donc attractive et offre l'occasion de mener un plaidoyer à haut niveau.
- **Bruxelles est la capitale de l'Europe:** elle possède donc tous les atouts pour se positionner comme fer de lance du mouvement abolitionniste.

ÉTAIENT PRÉSENTS AU 6^E CONGRÈS MONDIAL

- 1356 personnes venues de 121 pays différents
- 19 ministres
- Le Haut-commissaire aux droits de l'homme de l'ONU
- Le Haut représentant de l'Union européenne aux droits de l'homme
- 51 ambassadeurs
- 3 représentants de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples
- 50 parlementaires

Au total, le 6^e Congrès a accueilli 221 représentants de 66 États différents.

ILS ONT CONFIRMÉ LEUR VENUE AU 7^E CONGRÈS MONDIAL

PRÉSIDENT D'HONNEUR D'ECPM

- **Robert Badinter**, ancien garde des Sceaux ayant aboli la peine de mort en France en 1981, ancien président du Conseil constitutionnel, sénateur

PERSONNALITÉS POLITIQUES

- **Mme Michelle Bachelet**, Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme
- **Mme Federica Mogherini**, Haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Vice-présidente de la Commission européenne
- **M. Didier Reynders**, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères et européennes du Royaume de Belgique
- **M. Bessolé René Bagoro**, Ministre de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique, Garde des Sceaux, Burkina Faso
- **M. Salim Jreissati**, Ministre de la Justice, Liban
- **Pr. Mohammed Aujjar**, Ministre de la Justice, Maroc

RAPPORTEURS SPECIAUX DES NATIONS UNIES

- **M. Michel Forst**, Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, Nations unies
- **Mme Agnès Callamard**, Rapporteuse spéciale sur les exécutions extrajudiciaires sommaires ou arbitraires, Nations unies
- **Pr. Fionnuala Ní Aoláin**, Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste, Nations unies

PRIX NOBEL DE LA PAIX ET PRIX SAKHAROV

- **Mme Ensaf Haidar**, épouse du blogueur saoudien Raif Badawi, lauréat du Prix Sakharov 2015
- **M. Jamel M'Sallem**, lauréat du Prix Nobel de la paix 2015, Président de la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme – Organisation fondatrice du Quartet de dialogue national
- **Mme la juge Shirin Ebadi**, lauréate du Prix Nobel de la paix 2005

MEMBRES D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

- **Me Soyata Maiga**, Présidente de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples
- **Mme Maya Sahli-Fadel**, Commissaire et membre du Groupe de travail sur la peine de mort de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples
- **Pr Rémy Ngoy Lumbu**, Commissaire et membre du Groupe de travail sur la peine de mort de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples
- **Pr Carlson Anyangwe**, Commissaire et membre du Groupe de travail sur la peine de mort de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples



PARMI NOS TÉMOINS

— PETE OUKO, *Ex-condamné à mort, Kenya*

Condamné à mort pour meurtre en 2001, à 31 ans, Pete Ouko, alors père de deux enfants en bas âge, a toujours clamé son innocence. Détenu pendant près de 18 ans dans une cellule avec 13 autres prisonniers, il témoigne aujourd'hui 23h30 sur 24 de la difficulté de survivre dans l'attente de son exécution. Gracié puis libéré le 26 octobre 2007, il est à présent diplômé en droit à l'Université de Londres. Il s'investit dans la défense du droit des prisonniers d'Afrique à travers l'association Youth Safety Awareness Initiative, dont il est le fondateur et le directeur.

— ARTHUR JUDAH ANGEL, *Ex-condamné à mort, Nigéria*

Condamné à mort au Nigéria pour meurtre en 1986 à l'âge de 21 ans, Arthur Judah Angel a toujours nié avoir commis les faits qui lui étaient reprochés. Cet artiste, incarcéré dans la prison d'Enugu (Nigéria), a vécu dans des conditions particulièrement difficiles: il a dû faire face à une date d'exécution annulée au dernier moment et a été le témoin de 58 exécutions organisées le même jour. Il a finalement été remis en liberté en l'an 2000 après 16 ans d'incarcération dont presque 10 dans les couloirs de la mort.

— NDUME OLATUSHANI, *Ex-condamné à mort, États-Unis*

Ndume a passé vingt-huit années en prison dont vingt dans le couloir de la mort, aux États-Unis, pour un crime qu'il n'a pas commis. Sauvé par la découverte du dessin et de la peinture, épaulé tout au long de sa détention par ses proches et des organisations abolitionnistes, il continue aujourd'hui à s'engager avec force auprès des jeunes contre la peine de mort.

— LINDY LOU ISONHOOD, *Ancienne jurée dans un procès ayant mené à une exécution, États-Unis*

Lindy Lou est une Américaine du Mississippi qui a été jurée lors d'un procès menant à la condamnation à mort puis à l'exécution d'un homme, il y a 20 ans. Elle a vécu depuis avec un sentiment insupportable de culpabilité, et personne dans sa communauté républicaine et protestante n'a compris sa détresse. En 2006, Lindy a rencontré cet homme, Bobby Wilcher. Elle est devenue son amie, et l'est restée jusqu'au jour de son exécution. Aujourd'hui Lindy Lou est l'héroïne d'un documentaire de Florent Vassault nommé: *Lindy Lou, jurée n° 2*. On l'y suit au commencement d'un voyage qui la mènera à rencontrer les 11 autres jurés de ce procès. Grâce à ce chemin, elle a pu enfin se poser cette question fondamentale: « Cherche-t-on la vengeance ou la justice ? »

PROGRAMME CULTUREL



SUZY ET FRANCK de et avec **Didier Poiteaux**, Mise en scène: **Olivier Lenel**

Représentation à Bozar

Suzy vit à Paris et Franck est dans un couloir de la mort au Texas. En 1996, par hasard, ils entament une correspondance par mail. Peu à peu, ils se rencontrent, tombent amoureux et bientôt, se marient. 20 ans plus tard, ils s'aiment encore, mais ne peuvent toujours pas vivre ensemble.



LINDY LOU, JURÉE N° 2, de **Florent Vassault**

Projection à Cinéma galleries, Bruxelles dans le cadre de l'initiative Ciné ONU

Il y a plus de 20 ans, Lindy Lou a été appelée pour faire partie d'un jury. Depuis, la culpabilité la ronge. Sa rédemption passera-t-elle par ce voyage qu'elle entame aujourd'hui à travers le Mississippi, dans le but de confronter son expérience à celle des 11 autres jurés avec lesquels elle a condamné un homme à mort ?



LES GRANDS TÉMOINS DE LA PEINE DE MORT – Portraits de **Christophe Meireis**

Exposition au Parlement Européen

Réhumaniser les personnes condamnées à mort, leur rendre la parole et leur dignité. C'est à ce travail que s'est attelé Christophe Meireis, portraitiste aguerri. Inspiré par l'école de Düsseldorf, il privilégie l'utilisation de la chambre photographique et du moyen format. Ses photos d'anciens condamnés à mort, de leurs proches et des grandes figures du mouvement abolitionniste bouleversent par leur interpellation directe du spectateur. Qui a jugé qu'ils n'étaient plus humains ?



PEINTURE – DESSINS

Arthur Judah Angel est un ancien condamné à mort nigérian. Arthur a fait face à des conditions de détention effroyables et a été témoin de nombreuses exécutions. Depuis sa cellule, il a démarré une série de dessins représentant ce qu'il voyait. Son œuvre est aujourd'hui un document inédit pour témoigner de la peine de mort au Nigéria.

Ndume Olatushani est un ancien condamné à mort dans le Tennessee. Pendant sa détention, il a pu bénéficier d'un programme lui donnant accès à du matériel de peinture. Il a décidé de représenter le monde extérieur tel qu'il le fantasmait. Pour le 7^e Congrès mondial contre la peine de mort, Ndume viendra nous présenter une œuvre inédite.



SOIRÉE DE TÉMOIGNAGES

Evènement organisé à Bozar

La soirée de témoignage est un événement très attendu des congrès mondiaux contre la peine de mort. Ce rendez-vous régulier donne la parole aux grands témoins de la peine de mort. Qu'ils soient anciens condamnés, familles de condamnés, anciens bourreaux, jurés, ou avocats, nos invités remettent l'humain au centre des débats et rappellent le sens profond de la mobilisation abolitionniste. Des performances artistiques rythmeront cette grande soirée de partage.



MARCHE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

Manifestation en centre-ville de Bruxelles

La marche est un grand moment militant qui clôture le Congrès. Elle permet aux congressistes de rejoindre les citoyens bruxellois dans la rue pour porter les revendications abolitionnistes hors les murs. Des artistes y participeront afin d'impliquer au mieux la population Bruxelloise. Un final attendu sur la Grand-Place rassemblera les abolitionnistes du monde entier.

PROGRAMME PROVISOIRE

DÉROULÉ DU CONGRÈS

— Mardi 26 février 2019

- Side events
- Réunions des réseaux

— Mercredi 27 février 2019

- Matin: Cérémonie officielle d'ouverture (*Parlement Européen*)
- Après-midi: Plénière 1 (*Parlement Européen*)
- Soirée: Cocktail networking avec la société civile (*Palais d'Egmont*)

— Jeudi 28 février 2019

- Journée: Débats (*Palais d'Egmont*)
- Soirée culturelle: Témoignages d'anciens condamnés à mort (*Bozar*)

— Vendredi 1^{er} mars 2019

- Matin: Débats (*Palais d'Egmont*)
- Après-midi: Cérémonie de clôture (*Bozar*), suivie de la Marche finale contre la peine de mort dans les rues de Bruxelles

THÈMES DES DÉBATS

— Plénières

- 1 • La contribution du secteur privé à l'abolition de la peine de mort
- 2 • Stratégies vers l'abolition: défis et opportunités en Afrique Subsaharienne

— Tables Rondes

- 1 • Comment prévenir la résurgence de la peine de mort ?
- 2 • Les étrangers condamnés à mort dans le cadre de la lutte contre le terrorisme
- 3 • L'application discriminatoire de la peine de mort à l'égard des femmes
- 4 • Réduire le champ d'application de la peine capitale en vue de son abolition totale

— Ateliers

- 1 • Condamnés et leurs familles: comprendre leurs besoins, apprendre de leurs projets et initiatives pour mieux les soutenir
- 2 • Nouvelles stratégies pour l'abolition
- 3 • Nouvelles technologies et lutte contre la peine de mort
- 4 • Éduquer à l'abolition

— Formations

- 1 • Comprendre et utiliser les mécanismes onusiens de protection des droits humains pour plaider l'abolition: l'EPU et les organes des traités
- 2 • Comment rédiger une demande de financement pour un projet abolition ?
- 3 • Comment plaider l'abolition avec les leaders communautaires et religieux ?
- 4 • Comment parler de la peine de mort dans les médias ?



LA PEINE DE MORT DANS LE MONDE

Avec 144 pays et territoires ayant aboli la peine de mort en droit ou en pratique en 2018, l'abolition s'inscrit comme une tendance universelle. Pourtant, certaines régions résistent encore fortement à l'avancée de la pensée abolitionniste et continuent d'appliquer la peine de mort de façon importante. C'est le cas de l'Asie et du monde arabe, ou encore des États-Unis, seule démocratie parmi les dix premiers pays en nombre d'exécutions annuelles. Le nombre d'exécutions mondial en 2017 est estimé à 993. Ce chiffre est bien en deçà de la réalité, étant donné que la Chine a classé secret d'État les données sur le nombre d'exécutions, pourtant estimées à plusieurs milliers par an (source: Amnesty International, Rapport annuel sur la peine de mort 2017). Le continent africain, quant à lui, progresse vers l'abolition: 4/5^e des 55 États africains sont abolitionnistes en droit ou de fait.

Les 31 pays du monde en moratoire de fait représentent des leviers importants à actionner, leur basculement dans le camp abolitionniste pouvant entraîner un effet boule de neige.

Ces progrès cachent aussi d'autres réalités: celle des citoyens des 54 États qui ont toujours recours à la peine de mort et qui représentent **environ 60 % d'une population mondiale qui vit sous le joug d'une justice qui tue**; celle des plus de 20 000 condamnés à mort qui attendent leur exécution dans des conditions de détention souvent bien en deçà de ce que requièrent les normes internationales.

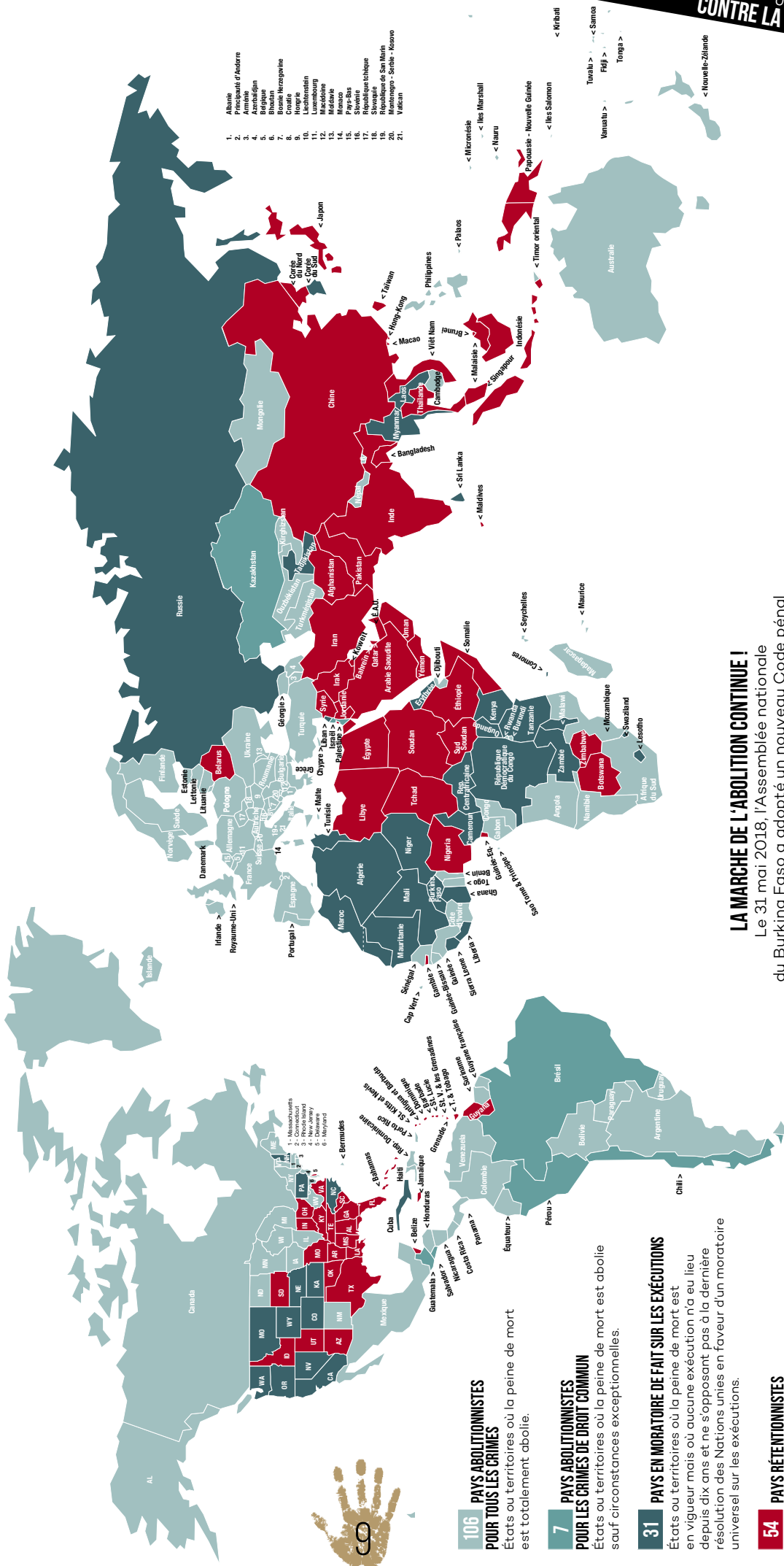
Dans les États qui ont aboli en droit, des mouvements pro-peine de mort remettent régulièrement en question l'abolition. Le risque de reprise des exécutions dans les pays qui n'exécutent plus depuis de nombreuses années est, quant à lui, toujours présent.

En outre, dans la plupart des pays où le soutien à la peine de mort est encore important, la peine capitale est prononcée - à l'issue de procès inéquitables, bien souvent sur la base d'aveux extorqués sous la torture - de manière discriminatoire, pour des crimes non violents ne répondant pas au critère des « crimes les plus graves », tels que les crimes financiers, la sorcellerie, l'apostasie et les infractions liées à la drogue, les relations sexuelles entre adultes consentants - et parfois à l'encontre de mineurs au moment des faits.

De nombreux acteurs étatiques, ainsi que l'Union européenne, s'accordent sur l'idée que la peine de mort constitue une violation manifeste du droit à la vie, inscrit dans l'article 3 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. À ce titre, ils partagent la conviction que la lutte pour son abolition est une lutte pour le plus fondamental des droits de l'homme et pour le respect de la dignité humaine, en particulier celui de l'interdiction absolue de la torture et des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants; son effet dissuasif n'ayant jamais été prouvé.



LA PEINE DE MORT DANS LE MONDE 2017



1. Albanie
2. Principauté d'Andorre
3. Azerbaïdjan
4. Belgique
5. Bosnie Herzégovine
6. Croatie
7. Hongrie
8. Israël
9. Kazakhstan
10. Lettonie
11. Lituanie
12. Malaisie
13. Maldives
14. Maldives
15. Pays-Bas
16. Slovaquie
17. République tchèque
18. République de San Marino
19. Monténégro - Serbie - Kosovo
20. Vatican
- 21.

**106 PAYS ABOLITIONNISTES
 POUR TOUS LES CRIMES**
 États ou territoires où la peine de mort est totalement abolie.

**7 PAYS ABOLITIONNISTES
 POUR LES CRIMES DE DROIT COMMUN**
 États ou territoires où la peine de mort est abolie sauf circonstances exceptionnelles.

31 PAYS EN MORATOIRE DE FAIT SUR LES EXÉCUTIONS
 États ou territoires où la peine de mort est en vigueur mais où aucune exécution n'a eu lieu depuis dix ans et ne s'opposent pas à la dernière résolution des Nations unies en faveur d'un moratoire universel sur les exécutions.

54 PAYS RÉTENTIONNISTES
 États ou territoires appliquant la peine de mort.

LA MARCHÉ DE L'ABOLITION CONTINUE !

Le 31 mai 2018, l'Assemblée nationale du Burkina Faso a adopté un nouveau Code pénal abolissant la peine de mort pour tous les crimes de droit commun.



PRÉSENTATION D'ECPM

ECPM (Ensemble contre la peine de mort) est une association au service d'une cause, celle de l'abolition universelle et en toutes circonstances de la peine de mort.

PLAIDER AUPRÈS DES PLUS HAUTES INSTANCES

ECPM est la première ONG dédiée à la lutte contre la peine de mort à avoir obtenu le statut Ecosoc qui lui garantit une présence à l'ONU et la possibilité de plaider au cœur même de l'ONU.

ECPM a entrepris la création de la Coalition mondiale contre la peine de mort en 2002, qui regroupe aujourd'hui plus de 150 membres – ONG, barreaux, collectivités locales, syndicats – à travers le monde.

ECPM mène, avec la Coalition mondiale, des campagnes de plaidoyer et de mobilisation publique auprès des décideurs politiques (Union européenne, Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, gouvernements...)

FÉDÉRER LES ABOLITIONNISTES DU MONDE ENTIER

ECPM est le fondateur et l'organisateur des congrès mondiaux contre la peine de mort. Ces événements réunissent plus de 1300 personnes représentant le mouvement abolitionniste mondial. Ministres, parlementaires, diplomates, militants, organisations de la société civile, chercheurs et journalistes se réunissent ainsi tous les trois ans pour renforcer leurs liens et élaborer les stratégies à venir.

ÉDUCER ET SENSIBILISER À L'ABOLITION

ECPM intervient en milieu scolaire pour susciter l'engagement des élèves à travers des concours de dessin, des initiations au journalisme et des interventions en classe gratuites – avec la participation de spécialistes, d'anciens condamnés ou familles de condamnés à mort. Plus de 10 000 collégiens et lycéens ont été touchés depuis octobre 2009.

ECPM sensibilise l'opinion publique sur la situation des minorités et groupes vulnérables en participant à la Gay Pride, à la Fête de L'Humanité, à Cities for Life, à la Journée mondiale contre la peine de mort, à la Journée mondiale des droits de l'homme...

RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTEURS LOCAUX ET AGIR AVEC EUX

ECPM lutte contre l'isolement des militants partout où la peine de mort subsiste, en soutenant la formation de coalitions nationales et régionales contre la peine de mort (Maroc, Tunisie, Afrique centrale, Asie...) ainsi que la création de réseaux de parlementaires et d'avocats abolitionnistes.

ECPM favorise l'efficacité de ses partenaires locaux en organisant des formations, et plaide à tous les échelons politiques pour soutenir leur action.

ÊTRE AU PLUS PROCHE DES CONDAMNÉS À MORT

ECPM mène et publie des missions d'enquête judiciaire sur les couloirs de la mort (Maroc, Tunisie, Liban, États-Unis). Notre publication « Mission d'enquête dans les couloirs de la mort en RDC » a reçu le Grand Prix des droits de l'homme de la République française.

ECPM soutient les victimes de la peine de mort, les condamnés ainsi que leur famille, comme Serge Atlaoui, ou Hank Skinner.

ECPM favorise la mise en place de correspondances avec des condamnés à mort.

ECPM, NOTRE HISTOIRE

- 2018  **CONGRÈS AFRICAIN CONTRE LA PEINE DE MORT ABIDJAN** • Rassemblant plus de 500 personnes, ce 3^e Congrès régional contre la peine de mort aura été le plus gros événement abolitionniste jamais tenu sur le continent africain.
- 2016  **OBTENTION DU STATUT CONSULTATIF AUPRÈS DE L'ECOSOC** • ECPM est présente à Genève (Conseil des droits de l'homme), New York (siège de l'ONU et du Conseil de sécurité) et à Vienne (UNODC-Office de l'ONU contre le crime et le trafic de drogue).
- 2015  **CAMPAGNE POUR SERGE ATLAOUI ET TOUS LES CONDAMNÉS À MORT EN INDONÉSIE** • ECPM se mobilise pour empêcher l'exécution de Serge Atlaoui, citoyen français condamné à mort.
- 2013  **LANCEMENT DU PREMIER RÉSEAU DE PARLEMENTAIRES CONTRE LA PEINE DE MORT AU MAROC** • Il comprends plus de 250 membres des deux chambres du Parlement. Suite à cela, d'autres réseaux sont créés en Tunisie, au Liban, en RDC et en Malaisie.
- 2010  **CAMPAGNE POUR HANK SKINNER** • ECPM se mobilise pour empêcher l'exécution de Hank Skinner, condamné à mort au Texas. Après 15 ans de batailles judiciaires, il obtient les analyses ADN des scellés de la scène de crime 19 ans après les faits.
- 2007  **L'AFFAIRE DES INFIRMIÈRES BULGARES** • ECPM mobilise les candidats à l'élection présidentielle pour sauver les 5 infirmières bulgares ainsi que le médecin palestinien condamnés à mort en Libye pour avoir prétendument inoculé le virus du Sida à des enfants.
- 2005  **PRIX DES DROITS DE L'HOMME POUR LA MISSION D'ENQUÊTE EN RDC** • D'autres missions seront ensuite organisées au Burundi, au Rwanda, en Tunisie, au Maroc, aux USA, au Cameroun et au Liban....
- 2002  **CRÉATION DE LA COALITION MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT** • À l'issue du 1^{er} Congrès mondial et à l'initiative d'ECPM, la Coalition mondiale contre la peine de mort est créée à Rome le 13 mai 2002. Elle compte aujourd'hui plus de 150 membres.
- 2001  **1^{ER} CONGRÈS MONDIAL STRASBOURG** • En présence de Robert Badinter et Jacques Derrida. Cet événement se tiendra par la suite tous les trois ans: à Montréal (2004), à Paris (2007), à Genève (2010), à Madrid (2013) et Oslo en 2016. ECPM se positionne comme l'association fédératrice des forces abolitionnistes mondiales.
- 2000  **NAISSANCE DE L'ASSOCIATION** • À l'occasion de la campagne - « Ensemble contre la peine de mort aux États-Unis » - qui rassemble 500 000 signatures en France que Catherine Deneuve dépose à l'ambassade américaine.

Contacts:

Coordinatrice du Congrès mondial contre la peine de mort:

Ramla Liatouji: rliatouji@ecpm.org

Tél.: + 33 6 35 20 06 69

Directeur général d'ECPM:

Raphaël Chenuil-Hazan: rchenuil@ecpm.org

Tél.: +33 1 80 87 70 53

Responsable de communication:

Bérangère Portalier: bportalier@ecpm.org

Tél.: + 33 6 87 04 79 83



 AssoECPM

 www.ecpm.org

 @AssoECPM